



Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap (CCPH) d'Esneux

Rapport d'activités 2023

Avant-propos

La Commune d'Esneux compte, sur ses différentes entités, un peu plus de 560 personnes en situation reconnue de handicap, ce qui représente 5% de la population ayant des besoins spécifiques dont la prise en compte est essentielle afin d'améliorer leur quotidien.

En signe d'engagement pour faire d'Esneux une commune inclusive, la Commune a signé la Charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap en août 2020. Cette charte est impulsée par Esenca et permet notamment de candidater à l'obtention du label Handycity® qui est remis tous les 6 ans en reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives.

C'est également dans ce cadre que le Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap d'Esneux (CCPH) a été créé en septembre 2022.

Informations générales

Le 22 décembre 2022, le Conseil communal a confirmé la création du CCPH, composé de 15 membres qui ont posé leur candidature. Le CCPH est composé essentiellement de membres en situation de handicap, d'aidants proches, de la personne handicottée de la commune, de représentants d'associations locales œuvrant dans le domaine du handicap (Cap2Sports, Os'mose, Altéo, les Chanterelles) ainsi que de personnes sensibilisées à la thématique du handicap.

Composition

Les membres désignés officiellement en décembre 2022 étaient les suivants :

- Les Présidents : Marie-Claire Dubois et Jean Crahay
- Le vice-président : Gilbert Munten
- Les membres : Bernadette Babilone-Delaere, Marie Bareel, Geneviève Cremer, Lionel Dauby, Anne Desaiwe, Gregory Fleury, Catherine Gavage, Pauline Gobin, Françoise Goebbels, Maria Lallemand, Françoise Marquet, Alissa Neyens, Magali Noblue, Pierre Rutten

Dans le courant de l'année 2023, Monsieur Munten nous a malheureusement quittés, et les membres suivants se sont retirés : Françoise Goebbels, Françoise Marquet.

Objectifs

Le CCPH a pour objectifs de remettre des avis objectifs et concrets permettant la prise en considération des besoins spécifiques de chacun et assurer l'inclusion au sein du territoire

communal. Il est le lieu d'informations, de réflexions, de débats sur toutes questions liées, directement ou indirectement, à la personne en situation de handicap, et proposera des initiatives susceptibles de rencontrer les préoccupations des citoyens en situation de handicap, en vue d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie.

Actions organisées

Pour cette année 2023, les membres ont concentré leurs efforts sur l'accessibilité des lieux publics, ainsi que sur la sensibilisation auprès des jeunes. Ils ont impulsé et/ou mis en place diverses activités détaillées ci-dessous.

Sensibilisation au handicap à destination du personnel communal

Le 26 janvier, le personnel communal a suivi une formation de sensibilisation qui avait pour objectif d'informer et de sensibiliser aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap. Encadrés par deux agents de Esenca, service qui prône l'inclusion universelle et l'entière participation des personnes en situation de handicap dans toutes les sphères de vie, les agents communaux ont pu travailler sur les stéréotypes par rapport au handicap et ont participé à des mises en situation pour se rendre compte des défis qu'une personne en situation de handicap peut rencontrer.



Identification de plusieurs balades accessibles PMR

En collaboration avec le service tourisme, 6 balades étant accessibles PMR ont été identifiées sur Esneux-Tilff :

- 2 parcours balisés « TARPAN » à Tilff :
 - Balade de l'Île du Moulin - 2,2 km
 - Promenade des Deux Rives - 5,7 km
- La chasse aux trésors organisée par l'Office du Tourisme sur un parcours de 3,5 km au départ de Tilff.
- 3 autres parcours non-balisés à Esneux (plans disponibles sur le site de la Commune -

<https://www.esneux.be/tourisme/balades/a-pied/pmr.html?lg=FR> :

- La boucle n°1 « D'une rive à l'autre » - 1,4 km



- La boucle n°2 - 2,3 km
- La boucle n°3 « Rive droite, vers l'amont » - 1,9 km

Ces balades ayant été identifiées par les services communaux, une prochaine étape pourrait consister en l'appel à un organisme agréé pour confirmer l'accessibilité de ces balades.

Soutien aux améliorations d'accessibilité pour les bâtiments publics

En avril 2023, à la suite de la demande des membres du CCPH, une analyse d'accessibilité des bâtiments communaux a été faite par Marie Bareel, travaillant au Centre de Revalidation du CHU d'Esneux. A la suite de ses conclusions, des améliorations ont été apportées :

- La pente pour accéder à l'Administration communale a été adoucie
- Une rampe d'accès a été installée à l'entrée du hall omnisport de Tilff



Plusieurs bâtiments communaux se trouvant sur des sites classés, certains travaux d'aménagements impliqueraient un gros investissement et ne sont pas faisables à l'heure actuelle.

En parallèle, les membres CCPH ont interpellé le collège communal sur l'urgence de prioriser le projet de travaux d'aménagements du hall omnisport d'Esneux afin de rendre les sanitaires accessibles, ainsi que la cafétéria et l'entrée principale. Suite à cette action, une visite de terrain a pu se faire avec le service travaux, l'architecte désigné et des membres CCPH, et un budget a été inscrit en 2024 afin de réaliser ces travaux.

Organisation d'une journée solidaire « Jaccede Challenge »

Chaque année, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) organise une journée solidaire intitulée « Jaccede Challenge » dans deux ou trois communes sélectionnées. L'objectif est de sensibiliser, en toute bienveillance, la population, les commerçants et les prestataires touristiques à l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques couvrant un spectre très large (personnes en chaise roulante, poussettes, personnes âgées, personnes en béquilles, passage de livreurs, etc.). C'est également l'occasion pour les prestataires d'être informés sur les subsides auxquels ils peuvent prétendre pour rendre les lieux plus accessibles.

Cet événement, gratuit et ouvert à tous, consiste à récolter des données liées à l'accessibilité des lieux publics. Concrètement, des équipes de bénévoles accompagnés par des agents visitent les

établissements ouverts au public pour décrire leur accessibilité de manière objective en utilisant l'application JACCÉDE.COM sur leur smartphone. Les informations encodées par les équipes sont transformées en points. Au terme de la journée, l'équipe obtenant le plus grand nombre de points gagne le challenge.

La commune d'Esneux a été sélectionnée en 2023. Cet événement a eu lieu le 20 juin, et une cinquantaine d'agents et de bénévoles ont pu recenser et encoder près d'une centaine d'établissements des centres d'Esneux et de Tilff dans l'application.



Sensibilisation auprès des jeunes « d'Été solidaire, je suis partenaire »

Le projet « Été solidaire, je suis partenaire » est financé par la Région Wallonne dans plusieurs villes/communes de Wallonie. A cette occasion, la Commune leur propose d'acquérir une expérience de travail. Ce job d'étudiant, pour les jeunes âgés entre 15 et 21 ans domiciliés sur la commune, leur permet de réaliser différents travaux utiles à la collectivité mais également de participer à des activités à finalités sociales.

En 2023, plusieurs projets au sein de différentes institutions/associations ont été organisés et ce, à l'ASBL Os'mose, aux Chanterelles, et au centre de revalidation du CHU d'Esneux. Les jeunes ont pu aller à la rencontre et échanger avec les patients et résidents de ces institutions en plus d'effectuer de petits travaux pour les aider : désherbage, peinture, rénovation de barrières, etc.

Par ailleurs, les jeunes ont réalisé des panneaux/slogans avec l'aide du président du CCPH pour les places PMR afin de sensibiliser les automobilistes.



Journée de sensibilisation au handicap et à l'inclusion pour les écoles d'Esneux

En collaboration avec l'AVIQ, le CCPH a organisé une journée de sensibilisation au handicap à destination des élèves de 5^e et 6^e primaires des quatre écoles communales le 26 septembre 2023.

La sensibilisation a été réalisée grâce à un travail sur les peurs, les préjugés et l'acceptation de la différence à travers la découverte de l'autre. Les animations ont été menées par des opérateurs

actifs dans le secteur du handicap et de l'animation, grâce à des mises en situations, des jeux de rôles, des discussions avec des personnes en situation de handicap, des activités sportives...

Une centaine d'élèves ont pu participer à des ateliers tenus par des partenaires travaillant dans le domaine du handicap et ont pu échanger avec eux sur la thématique. Les partenaires présents étaient les suivants : Altéo asbl, asbl SURDIMOBILE, asbl Impro-J'Eux, Os'mose asbl, Les Chanterelles asbl.



Soutien aux améliorations d'accessibilité des commerces et des terrasses avenue de la Station à Esneux

Les membres du CCPH ont fait le triste constat qu'en été, l'installation des terrasses ne permettaient pas un passage aisé pour des personnes à mobilité réduite. Les membres ont interpellé les services communaux, dont les agents constatateurs, qui ont envoyé plusieurs courriers aux commerçants afin de leur rappeler le règlement imposant un libre passage de 2m de large. Une visite de terrain et une interpellation directe avec les commerçants a également été organisée. En parallèle, les membres CCPH ont organisé une rencontre autour d'un lunch avec les commerçants afin de les sensibiliser à ce public. Malheureusement, malgré des invitations données en main propre dans chaque commerce, un seul commerçant de la rue, le pharmacien, a participé à la rencontre.

Cependant, les membres ont pu constater une amélioration de la disposition des terrasses permettant le passage pour une personne à mobilité réduite sur une partie de la rue.

En parallèle, la Poste a montré son intérêt à améliorer l'accessibilité de son établissement. Pour rappel, en plus du bureau de poste, cet établissement permet d'accéder au dernier distributeur à billets disponible sur Esneux. La rampe d'accès actuelle est bien trop raide et n'est pas franchissable par une personne à mobilité réduite. Les plans de l'architecte de La Poste ont été acceptés par le collège, et les travaux sont prévus dans le courant de l'année 2024.

Promotion du CCPH et visuels

Tout au long de l'année, diverses actions de promotion de l'inclusion et de l'existence du CCPH ont également été réalisées :

- Présentation du CCPH et de ses actions dans le bulletin communal
- Réalisation de flyers et affiches



- Participation du CCPH sous la forme de la tenue d'un stand à d'autres événements (tels que le salon des seniors de septembre)
- Réalisation de deux roll-ups avec le visuel du CCPH
- Etc.

Conclusion

Cette année a été riche en activités et en sensibilisation au handicap pour divers publics : les commerçants, les jeunes, les enfants, etc.

En plus d'informer le public sur les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, le défi supplémentaire était de faire connaître le CCPH et ses objectifs. Les citoyens et le personnel communal n'avaient pas encore le réflexe de faire appel aux membres lorsque l'inclusion était concernée.

Malgré la méconnaissance du CCPH, de belles actions pleines de sens ont pu être réalisées, et nous espérons que cela ne fera que se développer pour les années à venir.

La personne en situation de handicap a droit, comme toute autre personne, à pouvoir bénéficier des services et infrastructures de cette commune, et le CCPH est là pour le rappeler et défendre leurs droits.

Les membres CCPH continueront à promouvoir l'inclusion et ce dans toutes les sphères de vie sur le territoire communal pour l'année 2024.

Contact

Alissa NEYENS, agent communal – alissa.neyens@esneux.be – 04.380.93.19

Jacinthe GILLES, agent communal – jacinthe.gilles@esneux.be – 0478.79.71.48